

Vers une alliance UE-Ukraine : Un plan pour une mission de formation conjointe



GÉOPOLITIQUE
& DÉFENSE

DÉCRYPTAGE
MARS 2025

La question des mécanismes de maintien de la paix et des garanties de sécurité que les Européens pourraient fournir à l'Ukraine est devenue un point central du débat. L'objectif est de s'assurer qu'un cessez-le-feu ne repose pas uniquement sur des engagements non crédibles de la part de la Russie, qui pourrait simplement chercher à consolider ses capacités avant de reprendre l'agression contre l'Ukraine plus tard. Un objectif plus large est d'ancrer l'Ukraine dans l'architecture de sécurité européenne.

1. Contribution de l'Ukraine à la sécurité européenne

Depuis au moins 2022, l'Ukraine et sa capacité de résistance ont joué un rôle crucial dans la sécurité de l'Europe en focalisant l'attention de la Russie. Tant que les forces russes doivent concentrer l'essentiel de leurs ressources sur le front ukrainien, leur capa-

cité à se concentrer sur d'autres parties du flanc oriental de l'Europe – ou à attaquer un autre pays européen – est considérablement réduite. Il s'agit là d'une précieuse garantie de sécurité offerte par l'Ukraine à l'Europe. C'est précisément cette contribution à la sécurité européenne que l'architecture de sécurité européenne en formation devrait s'efforcer de préserver et d'organiser à long terme.

C'est encore plus vrai dans le contexte actuel, puisque l'administration Trump a prévenu que sa contribution à la sécurité européenne consistait principalement à « aider l'Europe à assumer la responsabilité de sa propre sécurité ».¹ Cette nouvelle réalité rend les Européens de plus en plus dépendants les uns des autres en matière de défense. Si la crédibilité de la défense européenne ne peut plus s'appuyer sur la perspective d'un déploiement massif de forces américaines en cas de guerre, elle doit s'appuyer sur l'unité

Pierre Haroche,
Maître de conférences en Politique Européenne et Internationale à l'Université Catholique de Lille (France).

1 Département américain de la Défense, remarques préliminaires du secrétaire à la Défense Pete Hegseth au groupe de contact sur la défense de l'Ukraine, 12 février 2025.

sans faille des Européens face à la Russie, de la mer de Barents à la mer Noire. En d'autres termes, les Européens devraient compter davantage sur la contribution ukrainienne.

II • Coordonner les segments nord et sud du flanc oriental de l'Europe

Cette évolution appelle une reconceptualisation du flanc oriental de l'Europe, qui peut être conçu comme composé de deux segments : le segment nord, de la Finlande à la Pologne, et le segment sud, en Ukraine. La sécurité de l'Europe dépend aujourd'hui largement de la cohérence de la défense européenne sur ces deux segments. De son côté, la Russie cherchera probablement à les découpler afin de pouvoir concentrer ses troupes sur un segment sans être menacée sur l'autre. Cela pourrait signifier la reprise de l'agression contre l'Ukraine sans avoir à craindre de réaction européenne ou l'attaque d'un pays de l'OTAN sans crainte d'une réaction ukrainienne.

Ainsi, si l'Ukraine se sentait abandonnée par l'Europe et acceptait une forme de neutralisation, cela pourrait constituer un réel danger pour la sécurité européenne dans son ensemble. Cela permettrait à la Russie de planifier une attaque ciblée sur le segment nord, par exemple contre les États baltes, sans craindre une contre-offensive ukrainienne au sud. À l'inverse, une Ukraine solidement ancrée dans l'architecture de sécurité européenne constituerait un atout stratégique majeur, obligeant la Russie à répartir ses forces sur deux fronts – l'un face aux États baltes, l'autre face à l'Ukraine – ce qui réduirait considérablement sa capacité offensive.

Les garanties de sécurité accordées à l'Ukraine ne doivent donc pas être considérées comme un engagement à sens unique, mais comme le fondement d'une relation mutuelle – en d'autres termes, d'une alliance.

III • Pour une initiative de l'UE

Comment organiser une telle alliance ? Le format actuellement privilégié dans les réunions intergouvernementales de Paris et de Londres repose sur une coalition ad hoc

d'États volontaires, prêts à fournir un soutien matériel aux forces ukrainiennes, voire à déployer des troupes en Ukraine.

Par rapport aux formats multilatéraux plus institutionnalisés, le format ad hoc offre l'avantage de la rapidité et de la flexibilité. Cependant, il présente également des faiblesses à plus long terme, notamment en termes de capacité de coordination. Si l'objectif est d'établir une architecture de sécurité cohérente entre les segments nord et sud du flanc oriental, un mécanisme de coordination plus structuré serait utile. Il servirait de lien stable entre les forces européennes et ukrainiennes, entre les forces présentes en Ukraine (ukrainiennes ou européennes) et celles stationnées le long du segment nord dans le cadre de l'OTAN. Les plans visant à fournir des garanties de sécurité à l'Ukraine par le biais de coalitions ad hoc de volontaires devraient donc être complétés par un cadre plus institutionnalisé.

La solution la plus simple et la plus efficace serait d'inviter l'Ukraine dans l'OTAN, ce qui permettrait d'intégrer pleinement les segments nord et sud du flanc oriental de l'Europe. Cependant, le refus de l'administration Trump d'envisager une adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et, plus généralement, son refus de contribuer aux garanties de sécurité pour l'Ukraine signifie que cette option doit être écartée, au moins pour les prochaines années. Une alliance euro-ukrainienne devrait donc être conçue en dehors de l'Alliance atlantique, la complétant sur le segment sud.

Une autre option qui mérite d'être explorée serait d'impliquer l'Union européenne (UE) dans la coordination du segment sud. L'UE gère déjà une mission de formation des troupes ukrainiennes : la Mission d'assistance militaire de l'UE en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine). Vingt-quatre États membres de l'UE et la Norvège participent à cette mission, qui a formé 75 000 soldats ukrainiens, principalement en Pologne et en Allemagne. Cette mission pourrait être adaptée à un contexte post-cessez-le-feu, où elle pourrait servir de cadre de coordination entre Européens et Ukrainiens.

IV • Une nouvelle mission de formation conjointe

Une première étape consisterait à passer d'une logique à sens unique à une logique à double sens. Il s'agirait non seulement de former des troupes ukrainiennes, mais aussi d'organiser des formations et des exercices conjoints entre les forces de l'UE et de l'Ukraine afin de faciliter le partage mutuel d'expériences. La mission EUMAM Ukraine serait ainsi remplacée par une nouvelle **mission de formation conjointe UE-Ukraine (EUV-JTM)**. Les forces ukrainiennes ont continuellement adapté leurs pratiques, leurs tactiques et leurs équipements à l'émergence d'un nouvel art de la guerre centré sur les drones et, plus récemment, sur les robots et l'intelligence artificielle. L'objectif d'EUV-JTM serait donc de faire entre les troupes européennes et ukrainiennes ce que l'OTAN fait entre les troupes américaines et européennes, c'est-à-dire de favoriser l'interopérabilité par l'entraînement en commun et la convergence des pratiques et des équipements. Plus généralement, une socialisation régulière entre soldats européens et ukrainiens faciliterait l'émergence d'une culture militaire commune, facilitant ainsi une coopération à long terme.

Cette interopérabilité au niveau militaire et cet apprentissage mutuel dans le cadre d'une mission de l'UE pourraient également générer des synergies avec l'objectif de l'UE d'**intégrer l'industrie de la défense ukrainienne dans la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE)**. Cet objectif, défini dans le programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP), trouverait un complément pratique avec EUV-JTM. La convergence tactique entre les soldats européens et ukrainiens pourrait servir de base aux initiatives de la Commission européenne visant à encourager les projets industriels communs entre entreprises de l'UE et ukrainiennes. Inversement, le développement conjoint de nouvelles armes pourrait être prolongé par la formation conjointe des soldats ukrainiens et européens à l'utilisation de ces armes.

Sur le plan géographique, la possibilité de mener certaines missions d'EUMAM Ukraine sur le sol ukrainien a déjà été débattue.² Dans un contexte d'après cessez-le-feu, il serait donc logique que les Européens réexaminent la question. **Le déploiement d'EUV-JTM sur le sol ukrainien lui permettrait de remplir une fonction de « fil déclencheur »,** similaire à celle de la présence avancée renforcée des groupements multinationaux de l'OTAN avant 2022. Sans pouvoir contribuer de manière substantielle à la défense du territoire ukrainien, qui dépendrait encore principalement de la puissance des forces ukrainiennes, cette présence militaire de l'UE, par la rotation régulière d'unités d'une vingtaine d'États membres sur le territoire ukrainien, pourrait compliquer les calculs stratégiques russes et renforcer la crédibilité des garanties de sécurité européennes. De même, cette présence militaire de l'UE en Ukraine faciliterait **la coordination avec les forces ukrainiennes en cas d'attaque russe sur le segment nord couvert par l'OTAN,** afin de contraindre les Russes à diviser leurs forces sur deux fronts. Cette alliance UE-Ukraine serait renforcée au fil du temps, jusqu'à ce que l'Ukraine devienne un membre à part entière de l'UE et bénéficie de la clause d'assistance mutuelle de l'article 42.7 du traité sur l'Union européenne.

Comme EUMAM Ukraine, EUV-JTM serait placée sous le commandement de la Capacité militaire de planification et de conduite (MPCC) de l'UE. La MPCC trouverait dans cette mission l'occasion de renforcer sa structure et d'élever le niveau de ses capacités de commandement. Elle servirait de point de contact privilégié entre les armées de l'UE et les forces ukrainiennes. Elle agirait également en liaison permanente avec l'OTAN et, avec le Conseil OTAN-Ukraine, contribuerait à maintenir un **lien de coordination au niveau opérationnel entre les segments nord et sud du flanc oriental**. Des questions telles que l'impact potentiel sur la posture de l'OTAN de l'envoi de renforts européens en Ukraine en cas de nouvelle agression, ou la préparation d'une contre-offensive euro-ukrainienne dans le sud en cas d'attaque russe contre un membre de l'OTAN dans le nord, pourraient ainsi être discutées dans ce cadre.

2 SEAE, Conseil des affaires étrangères (Défense) : Remarques à la presse du Haut Représentant Josep Borrell à l'issue de la réunion, 25 mai 2024.

• Conclusion

Alors que les États-Unis cherchent à réduire leur implication dans la sécurité européenne, la solidarité entre Européens est devenue plus essentielle que jamais. À l'avenir, la sécurité européenne pourrait dépendre en grande partie de la cohérence du rempart que les Européens seront capables de dresser contre la Russie, de la mer de Barents à la mer Noire, en coordonnant étroitement les segments nord et sud du flanc oriental. Une mission de formation conjointe UE-Ukraine jouerait un rôle crucial en **renforçant la crédibilité politique de la solidarité entre Européens, en favorisant l'apprentissage mutuel et l'interopérabilité entre soldats européens et ukrainiens, et en stimulant la coopération industrielle de défense entre l'UE et l'Ukraine.** EUU-JTM pourrait ainsi devenir une clef de voûte de la future architecture de sécurité européenne.

Directeur de la publication: Sylvie Matelly • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • Mise en pages : Marjolaine Bergonnier • © Notre Europe - Institut Jacques Delors

Institut Jacques Delors

Penser l'Europe • Thinking Europe • Europa Denken
18 rue de Londres 75009 Paris, France • www.delorsinstitute.eu
T +33 (0)1 44 58 97 97 • info@delorsinstitute.eu



Ce projet reçoit des financements du programme Citizens, Equality, Rights and Values Programme (CERV) de la Commission européenne sous le numéro Project 101104850 – IJD 2025.